



MUNICIPALITÉ
DE
ROMANEL-SUR-MORGES

Préavis Municipal No 10
Législature 2021-2026

RAPPORT DE GESTION

2022



Sigles & acronymes

AJEMA	Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne
ASIME	Association scolaire intercommunale de Morges et environs
AIEV	Association intercommunale des eaux usées de Vufflens-la-Ville
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMCC	Etat major cantonal de conduite
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
ORPC	Organisation Régionale de Protection civile
PACom	Plan d'aménagement communal
PECC	Plan énergie et climat communal
PRU	Point de rencontre d'urgence
RC	Route cantonale
RH	Ressources humaines
RI	Revenu d'insertion
SIS	Service incendie et secours
STEP	Station d'épuration des eaux usées
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
UCV	Union des communes vaudoises
VALORSA SA	Société pour la gestion des déchets du Périmètre Ouest

Table des matières

ADMINISTRATION GENERALE	5
Autorités	5
Conseil général	5
Municipalité	5
Préavis	7
Associations Intercommunales.....	7
Administration	8
Personnel communal.....	8
Personnel intercommunal géré par Romanel	8
Informatique.....	8
Manifestations.....	9
Contrôle des habitants	11
PECC.....	11
FINANCES.....	12
DOMAINES ET BATIMENTS	12
Terrains.....	12
Cibleries	12
Fôrets.....	13
Bâtiments.....	13
L'administration communale.....	13
Le Four banal	14
La Poste 2.....	14
L'Eglise	14
Le Forvey.....	15
Energies	15
TRAVAUX	15
Urbanisme et territoire.....	15
PACom	15
Police des constructions	16
Routes.....	16
Eclairage public.....	16
RC 77 - traversée du village	17
Chemin des Grez.....	17
Chemin de la Bariliettaz.....	17
Véhicules communaux.....	17

Parcs, places et cimetière	18
Places de parcs	18
Les fontaines.....	19
Ordures ménagères et déchets	19
Egouts et épuration	19
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	20
Enseignement primaire et secondaire	20
ASIME.....	20
La Tomatine	20
Temple et culte.....	20
POLICE.....	21
Police cantonale	21
Défense contre l'incendie.....	21
ECA.....	21
SIS Morget	21
Protection civile	21
PRU	22
SECURITE SOCIALE	22
Accueil préscolaire et parascolaire.....	22
Revenu d'insertion.....	22

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 4 et 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34),
- du Règlement du Conseil général de Romanel-sur-Morges du 20 novembre 2014 (art. 91),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2022. Les comptes 2022, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Conseil général

Le Conseil général, présidé par M. Frank Lambelet a siégé 2 fois en 2022, soit les mercredis 21 juin et 7 décembre 2022.

Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil général était composé de 37 membres dont 16 femmes et 21 hommes. Au 31 décembre 2022, suite aux nouvelles assermentations et démissions, le Conseil général est composé de 38 personnes.

Délégués des associations intercommunales :

- ASIME : Mme Fabienne Chapuis et suppléante Mme Annabelle Venisse Perrine
- AIEV : MM Bernard Mathyer et Bernard Barbey

Municipalité

La répartition des dicastères était la suivante du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

	<i>Dicastères</i>
BONVIN ISABELLE, Syndique Remplaçante : Grangier Martine	Administration générale RH Informatique Cantine scolaire Déléguée ARCAM
GRANGIER MARTINE, VICE-SYNDIQUE Remplaçante : Bonvin Isabelle	Finances PACom Domaines
RUCH CLAUDE Remplaçants : Teuscher Yves (gestion des bâtiments, places, parc, cimetière) Lemaire Lionel (instruction publique, temple et culte, service social)	Gestion des bâtiments Places, parcs, cimetière Instruction publique Temple et culte Service social

LEMAIRE LIONEL Remplaçants : Grangier Martine (police des constructions, ECA) Teuscher Yves (service du feu, police, ASP)	Police des constructions ECA Service du feu Police - ASP
TEUSCHER YVES Remplaçants : Ruch Claude (routes, éclairage public) Lemaire Lionel (épuration, collecteurs, protection civile, déchèterie, forêts)	Routes – Eclairage public Epuration Collecteurs Déchèterie Forêts Protection civile

Au 30 juin 2022, M. Claude Ruch a quitté La Municipalité après 11 ans d'activité.
Mme Patricia Chabanel a été élue tacitement le 4 avril avec entrée en fonction le 1^{er} juillet 2022.
La répartition des dicastères est la suivante dès le 1^{er} juillet 2022.

	<i>Dicastères</i>
BONVIN ISABELLE, Syndique Remplaçante : Grangier Martine	Administration générale Responsable employés communaux Informatique Cantine scolaire Déléguée ARCAM
GRANGIER MARTINE, VICE-SYNDIQUE Remplaçante : Bonvin Isabelle	Finances PACom Domaines
LEMAIRE LIONEL Remplaçants : Grangier Martine (police des constructions, ECA) Teuscher Yves (service du feu, police, ASP)	Police des constructions ECA Service du feu Police - ASP
TEUSCHER YVES Remplaçants : Chabanel Patricia (routes, éclairage public) Lemaire Lionel (épuration, collecteurs, protection civile, déchèterie, forêts)	Routes – Eclairage public Epuration Collecteurs Déchèterie Forêts
CHABANEL PATRICIA Remplaçants : Teuscher Yves (gestion des bâtiments, places, parc, cimetière, protection civile) Lemaire Lionel (instruction publique, temple et culte, service social)	Gestion des bâtiments Places, parcs, cimetière Instruction publique Temple et culte Service social Protection civile

La Municipalité siège en principe chaque semaine, le lundi à 17 heures. Elle a tenu 42 séances ordinaires en 2022.

Une rencontre Intermunicipalités a été organisée au printemps avec les communes d'Aclens et Bremblens afin d'échanger au sujet des différents dossiers communs.

Les membres de la Municipalité participent également à des assemblées, séances de travail et de représentation en lien avec leurs dicastères.

Préavis

- Comptes 2021 – Acceptés à l'unanimité
- Préavis 07/2022 – Budget 2023, accepté à l'unanimité
- Préavis 08/2022 – Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants, accepté par 26 voix et 2 abstentions.

Associations Intercommunales

ARCAM

L'ARCAM représente 56 communes et plus de 220 entreprises membres.

Créée en 2009, l'association agit sur le territoire du district de Morges, auprès des communes et des acteurs de la promotion économique et touristique.

Ses activités sont réparties en 4 thématiques :

- Entreprise & Economie
- Territoire & Mobilité
- Tourisme
- Développement régional

Le Comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 12 syndics ou municipaux et est présidé par M. Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'ARCAM par Mme Isabelle Bonvin, Syndique.

UCV

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

A ce jour, 278 des 300 communes vaudoises, soit 92%, sont membres de l'UCV.

Le comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 13 syndics et est présidé par Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'UCV par Mme Isabelle Bonvin, Syndique.

Administration

Personnel communal

La Secrétaire municipale, Mme Fabienne Kessler, a pris sa retraite en août 2022 après 18 années d'excellente collaboration au sein de l'administration. Elle a été remplacée par Mme Sandrine Bachofner, qui était alors la Préposée au Contrôle des habitants. Ce poste a été repris par Mme Chantal Bataillard, à partir du 1^{er} juin 2022.

Le personnel fixe se compose actuellement des 5 collaborateurs suivants :

- Mme Sandrine Bachofner Secrétaire municipale (70%)
- Mme Katia Weber Boursière (30%)
- Mme Chantal Bataillard Préposée au Contrôle des habitants (20%)
- M. Thierry Marro Employé communal (100%)
- Mme Angela Storti Concierge (moyenne de 9h/semaine)

Personnel intercommunal géré par Romanel

Jusqu'au 30 juin 2022, 3 personnes travaillaient pour la cantine scolaire d'Aclens-Bremblens-Romanel, La Tomatine. Fin juin, la responsable, Mme Annabelle Perrine, a décidé de cesser son activité après 10 ans passés à faire vivre au mieux la cantine scolaire. Nous la remercions vivement pour ces années d'investissement auprès de toutes les familles et leurs enfants qui ont pu bénéficier de cet accueil et pour l'excellente collaboration avec la Municipalité.

Dès le 1^{er} juillet, Mme Muriel Turrian, responsable du site, a repris également les tâches administratives de Mme Perrine.

Informatique

Sécurité informatique

Un audit complet du système informatique a été demandé à la société Ixion. Suite au rapport de cette société, les actions nécessaires à l'assainissement et à la protection de notre infrastructure informatique ont été réalisées.

Site internet

Une refonte complète du site a été faite par la société Bureauweb. Le site est amené à évoluer ces prochains mois. Il est régulièrement mis à jour par l'administration communale.

Manifestations

21.03.2022	Réception des nouveaux habitants
26.03.2022	« Coup de Balai »
15.06.2022	Sortie des aînés
18.06.2022	50 ^{ème} du Four- Croûtons
09.07.2022	Passage du Tour de France
01.08.2022	1 ^{er} août au Four
30.09.2022	Raisinée organisée par les familles Kohler, Mathyer et Pelet
31.10.2022	Halloween organisée par la Jeunesse
2/ 9/ 16.12.2022	Les traditionnels Apéritifs de l'Avent organisés par quelques habitants
07.12.2022	Petits pains de la Saint Nicolas organisés par Severine Kaesermann et Sylvie Andenmatten
17.12.2022	Fournée organisée par l'équipe des Croûtons et distribution des tresses aux aînés
21.12.2022	Père Noël au Four organisé par Priska Andenmatten, Vanessa Medwedowski et Patricia Chabanel
22.12.2022	Culte de Noël des enfants
31.12.2022	Picoulet du Nouvel An organisé par la Jeunesse



Le Tour de France

Le 9 juillet, le célèbre Tour de France a traversé notre village en direction de Morges. La population a été au rendez-vous en bord de route pour voir passer la caravane publicitaire ainsi que l'échappée et le peloton. Une collation a été offerte par les autorités sur l'esplanade du Four.



50ème du Four

Les Croûtons ont organisé le 18 juin 2022 le 50^{ème} anniversaire du Four qui n'avait pas pu être organisé en 2021 en raison des restrictions sanitaires.



Le 1er Août

Suite à la grande sécheresse de cet été, la sécurité ne pouvant être garantie par le SIS Morget, il a donc été décidé de faire la fête du 1^{er} août sur la place du Cotterd, sans feu de joie. Le groupe de bénévoles emmenés par M. Philippe Bossard a organisé cette manifestation de main de maître. Un grand merci à cette équipe.

Contrôle des habitants

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, la population au 31 décembre 2022 est de 458 habitants dont 193 hommes et 192 femmes suisses ainsi que 73 personnes étrangères dont 32 hommes et 41 femmes.

Evolution de notre population entre 2012 et 2021

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
470	462	435	459	477	470	458	470	466	466	458

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2022

- 41 arrivées
- 37 départs
- 5 changements de domicile dans la commune
- 4 naissances
- 12 jeunes nés en 2004 ayant atteint leur majorité
- 7 décès

Anniversaire

Nous n'avons eu aucun nonagénaire en 2022. Il est à noter que la doyenne de la Commune a fêté ses 101 ans en 2022.

Bourgeoisie

Aucune naturalisation en 2022.

Cartes d'identité délivrées

21 demandes ont été traitées en 2022.

Chiens

29 chiens sont recensés sur le territoire communal.

PECC

Le Conseil d'Etat a adopté le Plan climat vaudois en juin 2020. L'objectif principal de ce plan est de réduire de 50 à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 sur le territoire cantonal. Le canton encourage les communes vaudoises à initier leur politique énergétique et climatique adaptée à leurs réalités et leurs ressources. La Municipalité démarre une réflexion pour aller dans ce sens.

FINANCES

Le budget 2022 a été établi avec une grande prudence en restant dans la ligne de l'exercice précédent et en tenant compte des éléments suivants :

- L'impact négatif de la crise COVID ne devait pas affecter de façon significative nos recettes fiscales
- Les travaux de réfection de la chaussée et du remplacement des canalisations souterraines de la route cantonale étaient arrivés à leur terme
- Pas de prévision de travaux importants

Finalement, nous avons bouclé les comptes 2022 sur un résultat positif alors que le budget prévoyait un excédent de charges.

Il faut toutefois relever que :

- Les revenus ont été finalement affectés par une baisse des recettes fiscales principalement sur l'impôt des personnes morales en raison de la crise COVID
- Les économies réalisées sur l'ensemble des postes de charges et la facture de la cohésion sociale plus basse que prévue ont permis de dégager un excédent de recettes.

DOMAINES ET BATIMENTS

Terrains

Cette année 524 kg de raisin ont été récoltés. La récolte est revenue pratiquement au même niveau que la récolte 2020 qui avait produit 554 kg de raisin.

Pour rappel, la récolte 2021 n'a rapporté que 70 kg de raisin en raison des intempéries avec en surplus les attaques du mildiou et d'oïdium.



Cibleries

La société de tir n'étant plus active, notre commune a décidé d'adhérer au stand de tir d'Echandens en tant que membre externe au même titre que Aclens et Bremblens.

Suite à cette décision, les cibleries doivent être assainies selon les directives de la DGE. Ce travail a commencé en 2022 en collaboration avec nos communes partenaires. Le bureau d'ingénieurs De Cerenville SA d'Ecublens, a été mandaté afin d'établir un cahier des charges respectant les directives de la DGE et d'étudier les offres reçues.

Une analyse de présence d'amiante a dû également être diligentée et celle-ci s'est avérée négative. La rentrée des soumissions est prévue début 2023.

Fôrets

La Commune fait partie du groupement forestier Veyron-Léman. M. Yann Bornand est en charge des forêts communales.

L'année 2022 a été chaude et ensoleillée ce qui a été bénéfique à la prolifération de bostryches. Contrairement aux autres communes voisines, notre Commune n'a pas été touchée par ces insectes. Pour la forêt, ce ne sont pas les températures élevées qui furent le plus dommageable mais bien le manque de précipitations. Ce manque a été d'environ 30%. Suite au martelage du 19 janvier 2022, 116m³ ont été exploités, soit :

- 12m³ de bois de service résineux utilisés dans le bâtiment
- 13m³ en bois d'industrie
- 54m³ de bois feuillus utilisés sous forme de bûche
- 37m³ de bois feuillus utilisés sous forme de copeaux

L'ensemble du bois coupé sera utilisé en Suisse, principalement dans la région. La nature faisant d'elle-même les choses et sur les conseils de notre garde-forestier, il a été décidé de ne pas replanter d'arbres. Il est à noter que cette façon de faire démontre que les arbres s'adaptent progressivement à l'évolution climatique et aux nouvelles maladies.

Seul l'entretien et les soins aux jeunes arbres ont été réalisés. Ces soins ont pour but d'améliorer la qualité du peuplement en choisissant les arbres de qualité mais également d'orienter le mélange des essences en vue des changements climatiques en favorisant les arbres les plus prometteurs tels que les chênes, tilleuls et cerisiers.

Bâtiments

L'administration communale

Cette année le bâtiment a nécessité de petites réparations, comme le remplacement de la fenêtre de toiture. Le reste des interventions représente de la maintenance et de l'entretien courant effectués par des corps de métier externes ; comme le contrôle des citernes, du brûleur de la chaudière et le ramonage.

5 corps de métiers différents sont intervenus pour 7 interventions.



Fenêtre de toiture

Le Four banal

Le Four comprend une petite salle (30 personnes), une cuisine ainsi qu'une grande salle (70 personnes) complémentaire à l'étage.



Notre employé communal a remplacé l'ensemble des ampoules extérieures et intérieures par des LED afin de réduire la consommation d'énergie. Il a également effectué divers travaux comme la réparation d'un volet.

Il y a eu peu de réparations en 2022 effectuées par des prestataires externes.

Le Four est disponible à la location pour les citoyens de Romanel et régulièrement mis à disposition des associations locales. Il est également utilisé le mercredi matin par les aînés pour une rencontre autour d'un café.

Le Four a été utilisé 35 fois en 2022 (non compris le mercredi des aînés). Depuis la COVID, il a été constaté une nette baisse des locations en 2022.

Utilisation des salles	Locations	Sociétés locales	Aînés	Evènements Communaux	Conseils	Votations Elections	Deuils
Bas	6	10	Mercredi	3			6
Haut et bas				1	2	6	1

La Poste 2

Le bâtiment comprend 4 appartements, ainsi que le local de la société de Jeunesse au sous-sol et les caves communales.

Le bâtiment vieillissant nécessite des interventions de réparations régulières. Certains radiateurs électriques défectueux ou trop vieux ont dû être changés.

L'Eglise

Aucuns travaux particuliers en 2022, mis à part l'entretien annuel de l'horloge.

Le Forvey

Le bâtiment du Forvey comprend 5 classes d'enseignement, la cantine scolaire, l'abri PC, le local de voirie et 2 appartements.

L'employé communal entretient de manière régulière le site.

La verrière située entre l'ancien et le nouveau bâtiment a nécessité des réparations afin de résoudre les problèmes récurrents d'infiltrations d'eau depuis sa construction en 2015. Le problème n'étant toujours pas résolu, un projet de modification est en cours d'étude pour résoudre définitivement cette problématique.

La mise à jour du concept incendie a également été réalisé en 2022.

La salle du sous-sol du Forvey a été utilisée 10 fois (non compris le jeudi pour le culte des enfants). Comme pour le bâtiment du Four, il a été constaté une nette baisse des locations en 2022.

Utilisation des salles	Locations	Sociétés locales	Evènements Communaux	Cultes des enfants
Foyer + cuisine		6	2	Jeudi
Grande salle	2			

Energies

De manière générale à la suite du risque de pénurie d'énergie, un réglage à la baisse de la température a été faite pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Les lumières extérieures du Four ainsi que l'éclairage du chemin menant à l'école et la rampe des escaliers de l'église ne sont plus éclairés le soir, sauf lors d'évènements particuliers.

Il est également intéressant de mentionner que le prix de l'énergie a plus que doublé en 2022, le mazout est passé de ~ 0.80 cts/l à CHF 1.60/l.

L'ensemble des bâtiments communaux a consommé 86'000 kWh d'électricité et 14'500 l. de mazout.

TRAVAUX

Urbanisme et territoire

PACom

Durant cette année, la Municipalité a poursuivi son travail concernant la révision du PACom, plus particulièrement sur les points suivants :

- Décisions quant à l'orientation du PACom en termes d'affectation du sol en zone à bâtir
- Mise en conformité avec le cadre légal LATC et mesure A11 du PDC (plan directeur cantonal)
- Examen préalable complémentaire par les services cantonaux requis afin de renégocier certains points
- Finalisation du dossier pour la mise à l'enquête publique.

En octobre 2022, la Municipalité a rencontré tous les propriétaires concernés par cette révision afin de les informer personnellement de l'impact de cette révision avant l'information générale aux habitants de la commune et la mise à l'enquête publique.

Police des constructions

En 2022, la Municipalité a délivré :

- 7 autorisations municipales.
- 1 permis d'utiliser.
- 10 permis de construire, parmi ceux-ci :
 - 4 concernent l'installation de pompe à chaleur géothermiques en remplacement de chaudières fossiles.
 - 1 concerne la mise en conformité d'un appartement avec isolation de façade.

S'ajoute à cela :

- 11 annonces d'installations pour des centrales photovoltaïques chez les particuliers.

Routes

Eclairage public

Deux mâts ont dû être réparés à la Z.I. Pra-Vuatte.

La Commune a terminé le remplacement de toutes les têtes et mâts (RC77) des lampadaires en version LED. La totalité de l'éclairage public est maintenant de nouvelle génération avec un abaissement d'intensité à 50% entre 22h00 et 5h00 sur la RC77 et à 30% dans le reste de la Commune. Cela a permis de réduire la facture d'électricité.

Résumé de la consommation électrique en kWh

Résumé de la consommation électrique en kWh						Eclairage public	
Période	kWh					Coûts CHF	
	Ch. du Clos	Ch. de la Vignette	Z.I Pra-Vuatte	Total	Variation période précédente	Totaux	Variation
2017	25'189	7'455	9'013	41'657		7'798.00	
2018	25'695	6'876	9'021	41'592	-0.2%	7'829.00	0.4%
2019	21'839	6'528	9'237	37'604	-9.6%	7'131.00	-8.9%
2020	8'506	3'319	7'237	19'062	-49.3%	3'599.00	-49.5%
2021	7'263	3'470	5'186	15'919	-16.5%	3'109.00	-13.6%
2022	5'525	1'166	4'346	11'037	-44.23 %	2'093.00	-48.5%

RC 77 - traversée du village

La pose du revêtement bitumineux définitif de type phono-absorbant a été exécutée le 2 juin 2022. Quelques autres travaux de finition ont été exécutés en 2022.



Chemin des Grez

Une partie du chemin des Grez, zone faïencée, fissurée et déformée a été réfectionnée. Une longueur de 75 m par 3 m de large a été dégrappée partiellement, réencaissée et à nouveau revêtue. Une subvention de la DGAV d'environ 30% a été allouée.

Chemin de la Bariliettaz

Etant positionnés sur le trottoir et en limite de chaussée, deux regards étaient descellés. Ils ont été remplacés.

Véhicules communaux

Cette année diverses réparations ont été nécessaires pour prolonger la durée de vie du tracteur communal. Celui-ci est particulièrement sollicité lors du déneigement et du transport de charges lourdes.



Parcs, places et cimetière

L'essentiel des travaux d'entretien de nos places et parcs est assuré par notre employé communal. Des poubelles supplémentaires (Robidog) ont été installées dans le village.

La place de jeux a nécessité quelques réparations :

- Réparation du câble et remplacement du chariot de roulement de la tyrolienne.
- Réparations provisoires sur le toboggan qui devra être remplacé dans un futur proche.
- Le plateau supportant le panier de basket datant de 2010 a dû être remplacé.



- Suite aux travaux de la route cantonale, un nouveau massif a été créé, à l'angle de la rue du Four et de la fontaine à côté de la fromagerie.



Places de parcs

La commune possède un total de 68 places de parcs, réparties entre le Chemin des Planches, le Chemin du Tombex, la Rue de l'Eglise et la Rue de la Poste. 35 places sont libres d'accès pour une durée de parking de 10h00 maximum et 9 sont réservées au corps enseignant. Les autres sont louées à des citoyens.

Les fontaines

Les trois fontaines sont régulièrement vidées et nettoyées par l'employé communal. La réfection de l'écoulement de la fontaine du Four a été effectuée en 2022.

Ordures ménagères et déchets

La Commune est actionnaire de Valorsa SA depuis 1996. Elle partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du canton. De même, la Commune est indirectement propriétaire de Tridel SA puisque Valorsa SA est actionnaire à hauteur de 36.03%. La Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac.

Valorsa SA est en charge de la gestion administrative.

Les déchets traités en 2022 sont :

- 54.010 to d'ordures ménagères collectées et traitées par Valorsa SA
- 14.400 to de verres collectés et traités par Valorsa SA
- 2.310 to de déchets communaux collectés et traités par Valorsa SA
- 0.440 to de déchets spéciaux mélangés collectés et traités par Valorsa SA
- 2.271 to de textiles traités par Tell-TEX.

Le reste des déchets, tel que les déchets encombrants, le compost, les piles, le plastique, etc... sont déposés par le citoyen à la déchèterie intercommunale de Lonay et gérés par cette même commune. Afin de sensibiliser la population au "littering" (déchets sauvages), la Commune a organisé le 26 mars 2022 un « Coup de Balai ». Plus de 35 personnes, adultes, enfants et adolescents y ont participé.

Le bilan de la récolte de cette journée est de :

- 260 kg de déchets plastiques
- Une dizaine de pneus
- Du métal
- Des vélomoteurs
- Des matériaux inertes

L'ensemble de ce matériel a été récupéré et traité dans diverses filières.

Au terme de cette collecte, une collation bien méritée a été servie aux participants ainsi que le verre de l'amitié. Une grande réussite et un grand merci aux participants.

Egouts et épuration

La Commune est raccordée à l'AIEV sur le territoire communal de Vufflens-la-Ville. La quantité d'eau traitée est évolutive en fonction des précipitations météorologiques. Ce problème a été à nouveau discuté lors de l'assemblée du 30 novembre 2022. Un postulat a été déposé et validé par le Conseil général en date du 7 décembre 2022 demandant un rapport sur les eaux "grises" de notre Commune. Suite aux fortes précipitations du 8 septembre 2022, un curage des collecteurs a été nécessaire au Chemin du Forvey.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire et secondaire

Les 5 classes de Romanel, situées au Forvey, accueillent 74 enfants allant de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire. La Commune compte 35 enfants en âge de scolarité obligatoire dont 14 scolarisés à Romanel, 1 à Echichens et 20 à Morges.

L'exercice d'évacuation annuel organisé par la direction de écoles et le service du feu s'est déroulé avec succès le 11 avril 2022 au collège du Forvey.

Avec le soutien des employés communaux des communes d'Aclens, Bremblens et Romanel, les enseignants ont organisé leur traditionnelle fête de fin d'année scolaire le 22 juin 2022.

ASIME

Au 31 décembre 2022, l'ASIME était composée de 10 communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vufflens-le-Château et Vullierens. Ces 10 communes réunissaient 27'341 habitants dont 2'638 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME. 35 élèves de Romanel-sur-Morges fréquentaient l'école publique.

Le Comité de direction est présidé par M. A. Sutter, Syndic de Tolochenaz, directeur administratif et M. V. Hacker.

Le Comité de direction traite essentiellement de la mise à disposition des locaux scolaires, de la gestion des transports scolaires, de l'organisation des camps, des devoirs surveillés et du cabinet dentaire.

Le Conseil intercommunal composé de 27 membres s'est réuni 2 fois.

La Tomatine

La Tomatine accueille les élèves scolarisés dans les classes du collège du Forvey, 4 jours par semaine de 12h00 à 14h00. La fréquentation moyenne est de 25 élèves par jour. Les repas sont fournis par la société Eldora SA de Rolle.

Temple et culte

En automne, la Commune a accueilli une nouvelle pasteure, Mme Evelyne Heutmann, suite au départ de Mme Ira Jaillet, après 9 ans passés au sein de notre paroisse.

Mmes Evelyne Heutmann et Corinne Méan assurent le culte des enfants les jeudis à midi dans les locaux du bâtiment du Forvey, ainsi que les cultes pour les paroissiens.

L'église a accueilli 15 cérémonies dont 8 cultes et 7 cérémonies d'adieu.

Pour l'année 2022, sur les 17 enfants inscrits aux cultes de l'enfance, seul 1 enfant de notre village y participe et 1 autre suit le catéchisme.

POLICE

Police cantonale

La Commune de Romanel-sur-Morges ne possède pas de Police communale et s'appuie sur la Police cantonale pour le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En 2022, cette dernière est intervenue 37 fois sur le territoire communal pour des événements divers allant du vol (5 interventions) au trouble de la tranquillité (3 interventions).

En parallèle à la Police cantonale, la Commune fait appel aux Agents de Sécurité de la commune de Préverenges pour assurer la sécurité des écoliers aux abords de l'école, la gestion et la bonne utilisation des places de parc public. Ils gèrent également la circulation en cas d'événements particuliers obsèques, fêtes, etc... sur demande de la Municipalité.

Défense contre l'incendie

ECA

Un travail de mise en conformité incendie est actuellement en cours au sein des entreprises résidant dans la Zone industrielle du Moulin du Choc. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'ECA et le mandataire qui a réalisé l'étude du site. Démarré en 2019, ce travail devrait être achevé en 2023.

SIS Morget

- Effectif : 24 (-29/2021)
- Interventions : 40 (+6/2021)
- Exercices : 4
- Mandats : 4

Il a été constaté une baisse importante des recrues entre 2021 et 2022. Une campagne de recrutement a eu lieu cette année qui a rencontré un vif succès avec 8 nouvelles recrues opérationnelles dès 2024. La situation reste cependant tendue et de nouvelles recrues sont encore recherchées. Dans le village, on ne dénombre que 2 pompiers volontaires.

Protection civile

Cette année le Lieutenant-colonel Laurent Sunier a été nommé à la tête de la PC du district de Morges. L'essai annuel des sirènes a été réalisé comme prévu le 1^{er} mercredi de février.

Le plan de distribution des pastilles d'iode a été mis à jour en octobre 2022.

La PC a été dépêchée notamment pour des événements majeurs comme pour l'installation du centre d'accueil de Beaulieu aux réfugiés Ukrainiens ainsi que pour l'encadrement du Tour de France.

Le manque d'astreints nécessite la prolongation de l'art. 99 qui permet l'engagement des astreints jusqu'à leurs 40 ans. A l'avenir, des solutions devront être trouvées pour augmenter l'effectif.

PRU

Pour donner suite au plan d'urgence demandé par la Confédération et le Canton en cas de rupture de l'approvisionnement énergétique, la Municipalité, guidée par les instructions de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et la PC, a préparé un plan d'urgence ainsi qu'un kit matériel. Le Four a été choisi comme lieu de ralliement en cas de pénurie énergétique. Les citoyens seraient conviés à s'y rendre et trouveraient des membres des autorités, du personnel communal et des bénévoles pour les informer et les aider.

SECURITE SOCIALE

Accueil préscolaire et parascolaire

Les structures préscolaires et parascolaires gérées par le réseau AJEMA, réseau de 34 communes, ont accueilli en 2022 les enfants de Romanel.

Répartition de l'utilisation des structures pré et parascolaires, en heures, en 2022

	AFJ préscolaire	AFJ parascolaire	Collectif préscolaire	Collectif parascolaire	Total heures
Romanel-sur- Morges	0	1'149	7'375	2'486	11'010
Total heures réseau AJEMA	356'499	156'7138	1'096'509	1'368'985	2'978'798

AFJ = Accueil familial de jour

Collectif = Nurserie, garderie

Revenu d'insertion

3 personnes ont bénéficié des prestations financières du revenu d'insertion (RI) dans notre Commune.

Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Romanel-sur-Morges,

Après avoir pris connaissance:

- du rapport de gestion 2022 présenté par la Municipalité,
- des comptes 2021, qui font l'objet d'un document séparé,
- du rapport de la commission de gestion,

DECIDE

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2022.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2023.

La Syndique
Isabelle Bonvin



La Secrétaire
Sandrine Bachofner